

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juillet 2026

Date de convocation : 26 juin 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 6 juillet 2026

L'an, deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Gwénaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Anne JOSEPH, Mauricette DIRR, Chihaidine HAMOUZA, Arnaud REVAULT, David AILLET, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC, Guy HEURTAULT.

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs. Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN.

Etaient absents représentés :

Néant

Procurations :

Madame Emmanuelle BAZIN donne procuration à Monsieur Patrick MENARD
Monsieur Matthieu MOISAN donne procuration à Madame Adeline BRIVE
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Natacha CARRO

Secrétaire de séance : Patrick MENARD

CM 02.07.2026	Modification du tableau des effectifs	Délibération n°2026-139
---------------	---------------------------------------	------------------------------------

Rapporteure : Adeline BRIVE

Madame la 1^{ère} adjointe au maire en charge des affaires générales, des finances et des ressources humaines informe l'assemblée que le tableau des effectifs des emplois permanents est rendu obligatoire par l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales.

Considérant, les délibérations n°2026-137 et n°2026-139 en date du 02 juillet 2026 créant chacune un ou des postes.

Le tableau des effectifs des emplois permanents de la commune de Jugon-les-Lacs, à compter du 2 juillet 2026, est le suivant :

Grades	Catégories	Emplois budgétaires		Emplois pourvus	
		Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet
Filière administrative					
DGS – emploi fonctionnel	A	1	/	1	/
Attaché principal	A	1	/	0	/
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	/	1	/
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	3	/	3	/
Adjoint administratif territorial	C	3	/	2	/
Filière culturelle					
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	1	/	1	/
Adjoint du patrimoine	C	1	/	/	/

Filière technique					
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	/	1	/
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1	/	0	/
Agent de maîtrise principal	C	1	/	1	/
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	3	28/35	3	28/35
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	3	/	3	/
Adjoint technique territorial	C	5	16/35 21/35	5	16/35 21/35
Filière médico-sociale					
Agent territorial spécialisé principal des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe	C	1	/	0	/
Agent territorial spécialisé principal des écoles maternelles de 2 ^{ème} classe	C	1	/	1	/

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
 Décide,

- De valider le tableau des effectifs tel que décrit ci-dessus

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire
 Gwénaëlle AOUTIN



Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le

ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_139-DE